

Site internet : www.adapaef44

Le Président : Gilles CHOSSON – 108 route de la Loire – Vandel - 44850 Le CELLIER - 06.29.61.71.09 - moniquegilles@free.fr
Le secrétaire : Claude GOUBAUT - 8 Les Brevets - 49530 DRAIN - 06.81.13.36.02 - annefgoubaut@orange.fr

A LE CELLIER, le 9 août 2019

Madame, Monsieur,

Votre demande d'attribution ou de renouvellement qui est jointe à ce courrier est à adresser **directement à la DDTM avant le 30 septembre 2019 accompagnée d'une enveloppe timbrée et libellée à votre nom et adresse pour la réponse.**

Je profite de ce courrier (afin de limiter les frais de correspondance) pour vous adresser au recto, la convocation à notre assemblée générale annuelle qui se déroulera le

dimanche 8 décembre 2019 à la salle William TURNER au CELLIER à partir de 8 h 30.

Il sera possible de terminer l'assemblée générale 2019 par un repas pris en commun, avec possibilité d'y adjoindre le conjoint.

Celles ou ceux d'entre-vous qui souhaitent y participer doivent adresser pour le 15 novembre 2019 le coupon réponse ci après accompagné d'un chèque d'un montant de 29 euros par participant.

ATTENTION, suite au passage à la carte informatisée (imposée par la FNPF), vous devrez adresser au siège social avant le vendredi 3 janvier 2020 une photo et un chèque du montant de la carte de pêche ADAPAEF 2020 (ce montant sera communiqué lors de l'assemblée générale ou consultable sur le site internet de l'association).

L'absence de règlement à cette date n'autorisant pas l'impression de la carte, celle-ci ne pourra donc pas être retirée à ANCENIS ou NANTES. Il vous sera alors nécessaire d'aller la retirer, après contact préalable, au siège social à NORT-SUR-ERDRE.

Dans l'attente de vous entendre ou vous rencontrer, et me tenant à votre disposition, cordialement

Gilles CHOSSON

PS : pensez à réserver votre après-midi du 17 novembre 2019 pour participer au loto organisé par l'association à la salle William Turner au Cellier. De nombreux lots à gagner.

✂ -----**COUPON RÉPONSE - PARTICIPATION AU REPAS**-----

repas du 8 décembre 2019 à l'issue de l'assemblée générale de l'A.D.A.P.A.E.F 44

(A retourner **UNIQUEMENT** en cas de participation au siège social avant le 15 novembre 2019)

Madame, monsieur _____ participera Nbre _____

(Joindre un chèque de 29€ / personne pour la réservation)

